



Le groupe consultatif Suisse-Mexique sur la bonne voie

Le 31 octobre 2023, des représentants de l'économie et des autorités du Mexique et de la Suisse se sont rencontrés pour échanger sur les relations économiques bilatérales. La modernisation de l'accord de libre-échange avec le deuxième partenaire commercial de la Suisse en Amérique latine est une priorité absolue pour l'économie suisse.

Au-delà du volume des échanges, les deux pays ont également de nombreux autres points communs. Le Mexique et la Suisse sont tous deux fortement impliqués dans le commerce international, disposent d'une économie diversifiée et d'un vaste réseau d'accords de libre-échange. Ainsi, en 2022, le volume du commerce de marchandises a atteint 3,8 milliards de francs suisses. Sans compter que la Suisse est l'un des principaux investisseurs directs étrangers au Mexique.

MODERNISER L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE AELE-MEXIQUE

Ces bonnes relations reposent sur plusieurs accords économiques importants, tels que l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE (Suisse, Norvège, Islande et Liechtenstein) et le Mexique. Cet accord qui offre une base solide pour le commerce bilatéral de marchandises a déjà plus de vingt ans. Durant cette période, le commerce mondial s'est fortement développé et a beaucoup évolué. Dans ces conditions, une modernisation complète de l'accord est une priorité

absolue pour l'économie suisse. Les États de l'AELE et le Mexique négocient depuis plusieurs années déjà et les deux parties ont réaffirmé lors de la présente réunion leur volonté politique de poursuivre ce processus. Aux yeux d'économiesuisse, cette révision doit être achevée le plus vite possible et de manière avantageuse pour les deux parties.

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT COMMERCIAL AU MEXIQUE

Au Mexique, les autorités s'efforcent de mettre en place un cadre plus favorable aux entreprises. Depuis peu, il existe ainsi un **guichet unique pour les investisseurs**. Ce portail numérique a pour but de soutenir les investisseurs nationaux et étrangers. Il accroît également l'efficacité du service public et simplifie les processus ainsi que l'accès à l'information.

La réunion du groupe consultatif était présidée par Hervé Lohr, chef a.i. de la division Relations économiques bilatérales du SECO, et Alejandro Encinas, secrétaire d'État mexicain au Commerce international. À cette occasion, les représentants de l'économie suisse ont également pu aborder des préoccupations concrètes, notamment en ce qui concerne les prescriptions techniques ou la protection de la propriété intellectuelle. Un processus de longue haleine est en cours au Mexique pour revoir les réglementations techniques et assouplir les procédures. Pour ce faire, les autorités misent également sur la collaboration avec des acteurs privés, afin d'intégrer le savoir-faire technique et pratique dans l'élaboration des règlements. Des programmes de formation sont par ailleurs proposés aux entreprises. Il serait judicieux de maintenir et d'intensifier de telles coopérations.